



HAUTE-SAVOIE

Vers 0.2

Construisons ensemble la Haute-Savoie sociale et écologique



Construisons ensemble la Haute-Savoie sociale et écologique

L'enjeu des prochaines élections départementales

La Haute-Savoie est le 4ème département le plus riche de France, mais le 3ème en termes d'inégalités et celui où elles progressent le plus. Le coût de la vie est très élevé et les ménages modestes souffrent. Son environnement exceptionnel est impacté par les changements globaux de façon massive.

Comme l'ensemble de la société, notre département traverse une période de mutations profondes qui appellent des changements décisifs :

- **Le défi sanitaire** : la pandémie de la Covid met en évidence les conséquences des économies réalisées sur l'hôpital et sur le système de santé et les dysfonctionnements des autorités sanitaires en situation de crise.
- **L'urgence de la justice sociale et de la solidarité** alors que les inégalités se creusent : le département est un échelon essentiel pour assurer la cohésion sociale, corriger les inégalités, lutter contre la pauvreté et la précarité qui s'accroissent avec la crise sanitaire.
- **La nécessité de la transition écologique** pour faire face au défi climatique, à la pollution en particulier dans la vallée de l'Arve, au réchauffement avec ses conséquences sur les maladies, l'agriculture, les ressources en eau, la montagne, les stations...
- **Les conséquences de la crise sur l'économie et l'emploi** : la richesse de la Haute-Savoie vient d'une industrie dynamique, du tourisme et aussi de la proximité de Genève. Qu'en sera-t-il dans quelques mois après le choc que nous subissons avec les réductions d'activité, les fermetures d'établissements ?

Ces grands défis, qui ne se posent pas que depuis la crise sanitaire, la droite qui dirige le département n'a pas montré ses capacités à les relever. Elle se trompe depuis longtemps sur la réalité de la Haute-Savoie qu'elle considère comme un département rural alors qu'il présente toutes les caractéristiques d'un département urbain. Les conséquences sont là : absence de vision concernant l'articulation ville/campagne, l'articulation plaine/montagne et les liens avec les territoires voisins, insuffisance des outils d'aménagement et des politiques de solidarité.

Des évolutions dont la signification politique est forte sont en cours. Aux dernières législatives et encore plus lors des municipales, l'échec de la droite a été patent et a mis en évidence ses faiblesses.

Ces grands défis sont au cœur de la volonté des socialistes haut-savoyards qui veulent les relever avec l'ensemble des Haut-savoyards et de leurs élus locaux :

Solidarité, car, dans un département qui ne peut plus cacher sa richesse, la souffrance des populations isolées et précaires, des femmes seules, des personnes âgées, des populations migrantes et réfugiées, ne peut plus attendre. Solidarité aussi, car l'harmonie et la complémentarité de nos territoires ne peut s'en passer. Question d'efficacité, mais aussi de valeurs et d'honneur !

Une vingtaine de départements se sont portés candidats pour l'expérimentation d'un revenu de base, la Haute-Savoie doit les rejoindre.

Transition écologique et énergétique, car la rénovation énergétique des bâtiments, le développement de la production d'énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, la protection des terres agricoles, le zéro artificialisation des sols, et le développement des productions alimentaires locales constituent des impératifs qui ne peuvent plus attendre.

Aménagement et logement, car nos territoires ne peuvent plus ignorer la priorité à donner au logement social avec 20000 ménages demandeurs. En Haute-Savoie, le logement social ne représente que 11,4 % des résidences principales contre 17 % en France entière. Des outils financiers et institutionnels existent pour maîtriser le foncier et le coût du logement. Le département doit les mobiliser et s'engager dans des programmes ambitieux de rénovation urbaine, d'isolation des bâtiments et de promotion des éco-quartiers.

Mobilité, car il est impératif que les alternatives au « tout voiture » se généralisent rapidement, qu'il s'agisse des transports en commun en site propre dans toutes les agglomérations, des transports interurbains encore insuffisants, des mobilités douces ou des nouveaux modes d'accès aux stations.

En soutenant le développement des liaisons ferroviaires, y compris internationales avec le Lyon-Turin, les socialistes se sont clairement prononcés pour les seules solutions capables, à terme, d'apporter une réponse satisfaisante à la pression routière qui pollue la vallée de l'Arve. Avec le Léman Express, ils ont clairement œuvré pour promouvoir des mobilités adaptées aux enjeux du futur.

Coopération, car, avec nos voisins suisses et italiens, c'est la clé de nos réussites futures en matière économique et environnementale. La coopération avec Genève, portée jusqu'alors par les seuls élus des territoires frontaliers, doit devenir une préoccupation majeure de l'ensemble des Haut-Savoyards. Coopération aussi, car, dans le domaine de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, la Haute-Savoie ne peut plus se satisfaire de son

splendide isolement.

Agir en Haute-Savoie

Le modèle économique de la Haute-Savoie, en lien avec Genève et les autres départements alpins, l'a conduit à promouvoir des secteurs d'activité porteurs dans l'industrie, l'agriculture, le bois, le tourisme et les services. A cela, s'ajoutent les dynamiques frontalières qui ont alimenté une économie résidentielle attractive et prometteuse. C'est une situation dont il faut se réjouir. Mais peut-on passer sous silence les déséquilibres et les inégalités dont nous sommes témoins et le fait que la Haute n'a pas suffisamment créé d'emplois tout au long de ces dernières décennies.

La gauche doit s'appuyer sur les atouts de ce département pour être à l'avant-garde du changement et apporter des réponses aux problématiques de la vie chère, du logement, des services publics, de la mobilité et de la protection de l'environnement. Si nous le souhaitons, la Haute-Savoie peut devenir un modèle de modernité et d'innovation.

En s'appuyant sur les réalités locales, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, les seules perspectives durables ne peuvent être portées que par la gauche. Une gauche, qui dans une volonté réformatrice réellement assumée, doit être en capacité de porter des solutions réalistes et convaincantes pour promouvoir un avenir social et écologique.

Promouvoir une politique solidaire et innovante

Les dernières élections municipales ont marqué la réussite de listes sociales, écologiques et citoyennes dans de nombreuses villes du département. C'est dans la continuité de ces succès et fidèle à ces valeurs que peut s'inscrire, dans et pour notre département, une démarche de progrès qui engage une rupture avec les politiques conservatrices d'une droite qui n'a que trop régné sur la Haute-Savoie.

Les départements sont un acteur essentiel de la cohésion sociale. Porteurs des politiques de solidarité, de politiques culturelles, éducatives et sportives, engagés dans les politiques de mobilité et de développement local au côté des communes et intercommunalités, ils contribuent en tant qu'aménageurs et chefs de file de l'action commune des collectivités à l'équilibre des territoires et à la qualité des services publics. Leurs projets doivent conjuguer dynamisme économique et justice sociale, préservation du cadre de vie et adaptation au changement climatique, démocratie locale et cohérence territoriale.

En Haute-Savoie, beaucoup de retard a été pris dans de nombreux domaines. L'entre-soi que nous offrent des élu-e-s appartenant tous à la même famille politique et cumulant souvent les responsabilités constitue un obstacle sur le chemin de la modernité sociale et écologique dont a



besoin la Haute Savoie. La pluralité est un gage de démocratie et de renouvellement. C'est aussi un gage d'efficacité.

Les forces de la gauche et de l'écologie doivent aujourd'hui se rassembler pour prolonger et amplifier un dynamisme qui est déjà à l'œuvre dans de nombreuses communes du département. Rassembler largement autour des valeurs de justice sociale, de justice écologique et d'humanisme, tel est l'objectif qui anime aujourd'hui nombre de Haut-Savoyardes et Haut-Savoyards décidés à faire de ces élections départementales un temps fort de renouveau démocratique.

Femmes et hommes de gauche et de l'écologie partageant les valeurs du progrès social, de l'écologie et de l'humanisme, engagés sur le terrain et représentatifs de l'ensemble du territoire, nous avons décidé de porter cette vision et appelons, dans chaque canton, au rassemblement autours de candidats engagés pour un nouveau modèle de modernité, de solidarité et d'innovation.



La solidarité et la cohésion sociale : une priorité en Haute-Savoie

Un département qui n'assume pas pleinement ses responsabilités...

Dans la répartition des compétences entre les pouvoirs publics locaux, le département est la collectivité « chef de file » des politiques sociales. Il est chargé d'accueillir toutes les personnes et familles qui ont besoin d'aide, d'instruire leurs demandes et de les accompagner. Il instruit et verse le RSA, l'APA (personnes âgées), la PCH (personnes handicapées), organise l'aide sociale à l'enfance et aux familles, la protection des mineurs...

Et le département doit coordonner son action et celles des communes et intercommunalités, en quelque sorte en chef d'orchestre.

Or aujourd'hui, le Département de la Haute-Savoie semble n'assumer ni pleinement sa responsabilité de premier opérateur ni celle de coordonnateur :

- ses pôles médico-sociaux sont trop souvent sous-dimensionnés et n'assurent pas l'accueil de tous les publics qui ont besoin d'aide ;

- des charges sont par ricochet reportées sur les communes (le CD 74 vient par exemple de fermer le pôle de Meythet) ;

- ses services travaillent trop seuls quand ils devraient organiser les synergies avec les CCAS et le monde associatif afin d'agir plus efficacement ;

- il est très en retrait sur la difficile question des mineurs non accompagnés (jeunes migrants), dont le suivi repose beaucoup sur les associations,

La lutte contre la pauvreté et les exclusions doit devenir la priorité des priorités

Comme partout, la crise sanitaire provoque une augmentation très forte de la pauvreté et de la précarité. Si le taux de pauvreté est, en Haute-Savoie, inférieur à la moyenne nationale (en 2019, 9,2 % de la population avait des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, la moyenne française étant à 14,9 %), la crise sanitaire y a des effets plus aggravants :

- parce que les pauvres y sont plus pauvres qu'ailleurs en raison du coût de la vie élevé. La Haute-Savoie est au 3ème rang des territoires les plus inégalitaires de France :

l'avant dernier décile des plus riches a, en moyenne, des revenus 4,2 fois plus élevés que les 10 % les plus pauvres ;

- parce que la structure de l'emploi y est plus vulnérable : forte dépendance de la situation de l'emploi en Suisse, l'industrie du décolletage est très impactée par la crise de l'automobile et de l'aéronautique, le tourisme en berne...

Au 2ème trimestre 2020, le chômage a progressé de 35 %, le nombre d'allocataires du RSA de 12,5 %...



Des initiatives nouvelles devraient être prises en direction des populations les plus fragilisées :

- **les familles monoparentales**, qui représentent un cinquième des familles, mais surreprésentées parmi les pauvres - plus d'une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. La plupart sont des mères célibataires, qui travaillent à temps partiel, en intérim, et subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Le département peut s'engager plus fortement auprès d'elles, en faisant face à l'insuffisance chronique du nombre de places de crèche* qui complique l'accès des mères célibataires à un emploi. Au-delà de ses aides individuelles de droit commun (RSA, PMI...), le Département pourrait financer toute création de place de crèche par les communes et communautés de communes qui serait réservée à l'accueil d'enfants de familles monoparentales...

** Le département compte moins de places de crèches – 54 pour 100 enfants de moins de 3 ans - qu'en moyenne française (59 places), alors que le taux d'activité des femmes y plus élevé.*

- **les jeunes et les étudiants**, très impactés par la disparition de nombreux emplois

précaires : des initiatives sont à prendre pour limiter les basculements dans la pauvreté, mobiliser les dispositifs en projet, renforcer les équipes de suivi, aider les étudiants dans leurs déplacements et veiller à ce que tous les jeunes soient en formation jusqu'à 18 ans...

- **l'accompagnement des allocataires du RSA vers l'activité** : alors que les dépenses d'allocation ont augmenté de 80 % depuis 2008 (globalement, en France), paradoxalement les dépenses d'insertion ont baissé de 40 % ! Le département doit remobiliser des moyens pour accompagner les allocataires RSA.

Il semble que le CD 74 ait décidé de se mobiliser sur les missions d'insertion et d'accès à l'emploi en s'engageant, par convention signée avec l'Etat en fin 2019, à **créer un « Service public pour l'insertion et l'emploi »**, avec des projets de plateformes d'orientation, de « maisons de l'insertion et de l'emploi », de clauses sociales dans les marchés publics... dans le cadre d'un Groupement d'intérêt public créé en janvier 2021. Tardif mais intéressant...

S'engager pour la création d'un revenu de base

La Haute-Savoie devrait rejoindre les départements français qui ont déjà demandé au gouvernement d'**expérimenter la création d'un revenu de base** pour amortir le choc social de la crise sanitaire, selon les principes suivants : versement sans contrepartie mais

avec un accompagnement renforcé, ouvert dès 18 ans pour lutter contre la précarité des plus jeunes, aujourd'hui exclus du RSA, d'un montant dégressif en fonction des revenus d'activité.

Handicap : répondre plus vite, et mieux

En tant que collectivité chef de file de l'action

sociale, le conseil départemental a en charge



l'aide aux personnes handicapées : il attribue la « prestation de compensation du handicap » (PCH), pilote la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), élabore le schéma départemental des structures d'accueil et est responsable de l'inclusion sociale des personnes handicapées.

Mais aujourd'hui, le CD peine à répondre convenablement à leurs besoins. Au moins trois améliorations sont à notre sens indispensables :

- répondre beaucoup plus vite, sous 2 à 3 mois, aux demandes faites auprès de la MDPH en associant mieux les personnes concernées et en privilégiant des réponses souples et de proximité plutôt que techniques et centralisées. Actuellement le délai de réponse est d'environ un an !

- augmenter le nombre de places en établissements d'accueil et d'hébergement(*), en s'attachant à répondre aux besoins à l'échelle des bassins de vie du département afin de réduire les déplacements auxquels sont aujourd'hui contraintes bien des familles ;

- améliorer l'inclusion socio-scolaire : la scolarisation des enfants handicapés en

milieu ordinaire est le levier majeur de leur inclusion. Malheureusement, il manque trop souvent aux établissements les personnels formés pour accompagner ces enfants. Bien que cette responsabilité relève d'abord de l'Education Nationale, le Département, parce qu'il dispose des compétences médico-sociales, pourrait organiser et coordonner la formation de tous les intervenants nécessaires dans les écoles primaires, collèges, lycées : AESH, ATSEM, animateurs...

Le Département pourrait prendre l'initiative de la création d'un label afin d'inciter les territoires à s'engager dans une démarche inclusive. Ce label soutiendrait la mise en place de mesures telles que l'adaptation de locaux accessibles au public, la formation des personnels d'accueil, l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie locale...

() la Haute-Savoie est en retard sur le nombre de places d'accueil : en 2019, pour les enfants et les jeunes, le ratio pour 1000 est de 5,1 places en 74, inférieur aux moyennes régionale (6,4) et française (6,6). Et la carence est encore pire pour les adultes qui ne sont pas en capacité de travailler (structures d'accueil de jour, foyers de vie...).*

Aide aux personnes âgées : s'engager dans le recrutement et la formation des personnels

Dans ce secteur aussi, le CD 74 n'assume pas assez son rôle de chef de file, trop centré sur la gestion des financements, sur l'accompagnement et le contrôle des partenaires associatifs, mais peu moteur d'initiatives face aux défis du territoire.

- La filière en Haute-Savoie éprouve un grand

déficit de personnel, dans les EPHAD, foyers logements, services à domicile. La concurrence de la Suisse, le niveau des salaires, la difficulté du travail expliquent ces difficultés.

Le Département devrait se saisir de cette situation très préoccupante en engageant une **politique volontariste pour favoriser le**

recrutement en Haute-Savoie : valoriser les métiers, former des non diplômés, des migrants volontaires, faciliter l'accès à un logement, généraliser le recrutement de « saisonniers » de la santé en proposant des logements peu chers l'été...

- Le CD 74 devrait aussi faire monter en

puissance « *la conférence des financeurs* » : continuer à financer le maintien à domicile et l'autonomie (choix numéro 1 des personnes âgées), accentuer le **financement des projets novateurs d'habitat** collectif entre personnes âgées ou intergénérationnelles dans les communes du département, encourager l'innovation technologique (domotique).

Réussir la transition écologique : un défi pour les territoires

Un département qui n'anticipe pas et qui ne pilote pas

Les compétences déployées par les départements dans les domaines de l'aménagement des territoires et de la protection de l'environnement sont nombreuses. Souvent partagées avec les autres collectivités territoriales et avec l'Etat, elles confèrent aux conseils départementaux le rôle de « chef de file » dans un grand nombre de politiques publiques indispensables pour relever les défis du développement territorial et de la transition énergétique.

Or aujourd'hui, en Haute-Savoie, le conseil départemental :

- **ne cherche ni à anticiper, ni à coordonner.** De fait il n'assume pas sa fonction de pilote des politiques publiques qui lui sont confiées. Avec des conséquences qui s'aggravent d'année en année dans les domaines du logement, des transports, de la transition énergétique et des services aux habitants ;
- **ne se donne pas les moyens d'acquérir une réelle capacité foncière,** condition

indispensable pour pouvoir engager les politiques d'aménagement. Cet objectif ne fait pas partie de ses priorités ;

- **ne propose aucune vision prospective aux acteurs locaux.** Dans un contexte de profondes mutations, le recours aux éclairages scientifiques pour organiser la décision publique sur un moyen et long terme devrait être une préoccupation majeure. Il n'en est rien et aujourd'hui le département est notoirement sous doté en études et ressources scientifiques, notamment pour envisager l'avenir de la montagne, sujet au combien essentiel.

La transition écologique est, on le sait, au cœur des défis qu'affronte notre société. Aujourd'hui, les moyens de l'action publique, qu'il s'agisse des investissements ou de la coordination des politiques, sont aux deux tiers entre les mains des collectivités territoriales. **L'action des départements est décisive et la Haute-Savoie se doit d'être ambitieuse et exemplaire.**

Relever le défi du logement

Malgré une accélération du rythme de construction, le parc de logement reste très en dessous des besoins du fait des retards accumulés et de la pression démographique.

C'est surtout dans le logement social que le déficit est le plus crucial. Avec 12% du parc de résidences principales le parc locatif social en Haute-Savoie est 4 points en dessous de la moyenne nationale et

régionale. Le rythme de construction devrait être de 1900 logements/an alors que l'on en construit entre 1200 et 1300 et que la demande sociale explose (+ de 20 000 ménages en attente).

Les 9,7 ME que le département reconduit annuellement sont tout à fait insuffisants par rapport aux besoins et au coût du foncier et de la construction. C'est une constante de la politique départementale de ne pas soutenir réellement le logement social, alors que notamment Haute-Savoie-Habitat est un OPH qui dépend du département qui est également majoritaire dans la SA HLM Mont Blanc.

Et pourtant les outils notamment sur le foncier sont là : établissement public foncier, FSL (Fonds de solidarité

Affronter la question des mobilités

Le choix du département a longtemps été le « tout routier ». Face à l'accroissement des phénomènes pendulaires notamment celui des frontaliers, et face à l'explosion du trafic routier et à ses conséquences sur la pollution de l'air, le département a progressivement accepté de s'engager auprès des élus locaux qui, depuis des années, portent les projets de développement des transports collectifs et des mobilités douces. Bien que ceci ne relève pas de ses compétences, le département a accru ses financements en faveur des infrastructures ferroviaires haut-savoyardes et pour la réalisation de grands projets structurant (Léman Express).

Cet effort doit être amplifié pour compléter le dispositif Léman Express,

logement), ASLL (accompagnement social lié au logement) ... L'EPF a l'objectif de consacrer 50% de ses interventions au logement social. Pour cela il a besoin de l'engagement du département. De même, l'accès au logement abordable est un enjeu fort pour assurer le parcours résidentiel permettre aux salariés haut savoyards d'avoir accès à la propriété. Là aussi les outils existent : les Foncières, le Bail Réel Solidaire (BRS), l'EPFLEA ... Le département doit s'engager fortement auprès des collectivités locales.

L'accès au logement pour tous doit être au centre des priorités de la Haute-Savoie et faire l'objet d'une réelle mobilisation.

assurer la modernisation de la ligne La Roche-Saint Gervais, affirmer l'ambition d'un schéma ferroviaire Haut-Savoyard, réaliser le RER Sud Léman et soutenir les politiques nationales d'alternative ferroviaire (entre autre le Lyon Turin).

Il doit aussi s'accompagner des initiatives nécessaires pour :

- maintenir la compétence mobilité au plus prêt des usagers (soutien aux intercommunalités) ;

- coordonner des AOM qui doivent couvrir l'ensemble du territoire ;

- accompagner massivement le développement des mobilités douces sur l'ensemble des territoires (un plan de

vélo-routes prospectif et ambitieux, soutien au covoiturage ...);

- engager un réel travail prospectif sur les possibilités offertes par les ascenseurs valléens pour développer les alternatives durables à la congestion routière de la montagne.

Le trafic routier est identifié depuis longtemps comme étant le principal émetteur de polluants de l'air dans les grandes agglomérations et les vallées. Le coût social qui en résulte atteint des niveaux désormais insupportables. Il est urgent d'engager une transition de grande ampleur.

S'engager massivement dans la rénovation thermique des bâtiments

Avec près d'un quart de ses résidences principales en performances énergétiques médiocres (F et G) la Haute-Savoie comporte encore un très grand nombre de « passoires thermiques », ce qui place le département devant un défi majeur. Défi au regard des objectifs nationaux de la stratégie bas carbone, mais aussi défi social car la précarité énergétique aggrave considérablement les inégalités.

Le soutien financier du conseil départemental en complément des aides de l'Etat et des certificats d'économie d'énergie est de toute évidence insuffisant comme en témoigne le faible nombre de projets soutenus et les résultats très modestes de la prime Renov. La coordination insuffisante des acteurs, en premier lieu les communes, et le manque de soutien aux structures d'accompagnement (services Info Energie par exemple) constituent aussi, dans un

contexte d'habitat spécifique, un handicap à surmonter.

Un plan ambitieux d'isolation thermique des bâtiments et de reconversion des modes de chauffage représente donc un enjeu majeur que le département doit relever prioritairement. La transition énergétique, clé des décennies à venir, ne peut pas faire l'économie de cette politique qui, tant sur le plan de l'investissement que de l'accompagnement, doit rapidement, dans notre département, passer à la vitesse supérieure.

La rénovation énergétique des bâtiments doit s'inscrire comme l'une des priorités du schéma départemental de l'habitat. Elle est aussi un moyen de redonner du pouvoir d'achat aux populations qui en ont le plus besoin.

Préserver les espaces naturels

Les espaces naturels représentent la moitié de la surface du département. Dans bon nombre de classements, qu'il s'agisse des zones Natura 2000, des ZNIEFF ou de

la couverture de la population par un agenda 21, la Haute-Savoie brille dans un « milieu de tableau » qui interroge. Pour un département qui présente une richesse

naturelle spécifique parmi les plus riches de France, le bilan s'avère insuffisant.

La politique des espaces naturels protégés et celle, enclenchée tardivement, des ENS constituent évidemment des réponses utiles qui doivent être amplifiées. Mais pour faire face à la pression qu'exercent sur les espaces naturels et les paysages la croissance démographique, le tourisme et le réchauffement climatique et pour prévenir les risques qui pèsent sur l'agriculture, la mise en œuvre d'outils plus globaux et plus ambitieux est aujourd'hui une nécessité. La Haute Savoie, à la différence de ses voisines alpines, a

toujours refusé les outils puissants que constituent les PNR. Et les grands programmes européens alpins qui permettent de structurer la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité restent insuffisamment valorisés.

En s'appuyant sur la mobilisation des acteurs locaux, le département doit, pour préserver ses richesses naturelles, son agriculture et sa ressource en eau, élever le niveau de ses ambitions et se doter d'outils plus performants pour faire face à l'urgence climatique et écologique.

Accompagner le développement du numérique et améliorer l'accessibilité aux services publics

L'accessibilité des services au public est l'un des principaux enjeux en matière d'égalité des territoires. Le numérique a profondément modifié les modes d'accès et plusieurs objectifs doivent aujourd'hui se combiner pour réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux services, organiser la mutualisation des services et améliorer la qualité des services aux citoyens.

L'accès au numérique sur l'ensemble du département est évidemment une condition première de cette mutation en cours. En Haute-Savoie, plusieurs opérateurs participent au développement du très haut débit. Le SYANE, en tant que porteur pour le compte du conseil départemental du schéma directeur territorial d'aménagement numérique constitue un acteur majeur pour répondre aux nécessités du déploiement physique

de la fibre. Son action doit être soutenue et amplifiée pour que tous les territoires, y compris ceux qui ont fait le choix de traiter le sujet de façon autonome, bénéficient de la couverture adéquate.

Au-delà du déploiement la question qui doit devenir prioritaire est celle des usages. Elle nécessite la mobilisation et la coordination d'un très grand nombre d'acteurs (communes, associations, services de l'Etat - à commencer par l'Education Nationale) pour concevoir et porter une politique « d'inclusion numérique » que le département doit avoir pour ambition de promouvoir.

Equiper en terminaux, former aux apprentissages de base, développer de nouvelles applications, générer de nouveaux services, anticiper le développement des « territoires

intelligents », autant de sujets que le département doit porter dans la cadre d'une politique de développement des usages en capacité de fédérer l'ensemble des énergies. La création d'un « pôle numérique » départemental répond à ces enjeux et doit être encouragée et soutenue financièrement.

Mais tout ne passera par le web. Les maisons de services au public, désormais connues sous le Label de Maisons France Service, représentent un axe tout aussi important. Ces structures qui permettent de rassembler tous les grands opérateurs

chargés de missions de service public offrent un cadre qui doit être promu de façon ambitieuse. Portées par les élus locaux et les services de l'Etat, adaptées aux différents contextes, elles portent, dans un esprit d'innovation tout comme le sont les tiers lieux et les espaces de « coworking », une partie de la solution.

Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public dont le département est le copilote doit désormais trouver une traduction budgétaire qui marque une réelle ambition de service aux populations.

La jeunesse au cœur de la Haute Savoie : s'engager pour l'avenir

Si la région a été désignée comme l'acteur majeur et le chef de file des politiques en matière de jeunesse depuis la loi Égalité et citoyenneté de 2017, le département n'en est pas moins un acteur majeur et doit continuer à l'être au-delà de ses compétences en matière de collège.

La jeunesse en Haute-Savoie comme ailleurs est frappée de plein fouet par la crise. Aux inégalités sociales que nous connaissons vont s'ajouter des inégalités

territoriales plus fortes mais aussi symboliques (à l'égard des générations précédentes) et psychologiques (pour ceux qui souffrent du rythme et des conditions scolaires actuelles).

Notre programme s'articule autour de trois axes : la coordination des politiques jeunesse, le dépassement de la crise par la jeunesse, une nouvelle ambition sociale pour la jeunesse

Avant tout coordonner les politiques jeunesse

Notre département ne manque pas de programmes en faveur de la jeunesse, qu'ils soient portés pas le département lui-même, mais aussi par les associations et les collectivités locales et les EPCI. L'enjeu est de mieux coordonner et de faire du département de la Haute-Savoie un pilote en rassemblant les partenaires de tout le territoire. La mutualisation de l'effort, encore plus en temps de crise, mais aussi la clarté apportée aux dispositifs, la pépinière et la communauté de pratiques qui peuvent émerger pourrait permettre à des projets d'un bout du département d'initier du mouvement à un autre bout. Les jeunes doivent pouvoir compter sur des dispositifs clairs, simples d'accès et identifiables. Un projet de cet ordre a mobilisé toute l'Ardèche comme le projet AJIR. Ces politiques doivent toucher toutes les problématiques et enjeux : logement, emploi, mobilité, création d'activité, valorisation de compétences, accès à

l'information et aux services, engagement et expression des jeunes, accompagnement et soutien des projets...

Nous devons ajouter à cela, que la prévention spécialisée se joue à l'échelle de notre département. Ce qui est bien justement, c'est de savoir que l'on peut avoir un échelon qui permet de mutualiser. En cela, l'idée était excellente mais son faible portage politique a engendré trois problématiques que nous devons prendre à bras le corps :

- l'enjeu sur les enfants à l'école élémentaire n'est pas véritablement réalisé en raison de difficultés et de retards dans les signatures de convention d'action en milieu scolaire avec l'éducation nationale ;
- le département n'est pas un acteur qui se déplace ou qui donne à ses conseillers

départementaux le soin de coordonner au niveau plus micro des agglos par exemple ;

- enfin, la tranche d'âge supérieur qui était dans les anciens dispositifs est aujourd'hui à la charge des communes, soit après 16 ans et les liaisons entre les deux deviennent difficiles sauf à faire comme à Annemasse en employant des équipes pour assurer le lien.

Dépasser la crise par la jeunesse

Dépasser la crise ne se fera pas sans la jeunesse au cœur du réacteur. A ce titre le département pourrait mettre en place des appels à projets très largement dotés pour aborder tous les pans de la crise. Que cela soit au niveau économique, social ou écologique. Notre département doit flécher des fonds substantiels en la matière avec toute la communauté éducative du collège à l'université pour innover et proposer notre propre voie (par exemple comment la crise doit nous intéresser à revoir notre tourisme?). Trouver sa propre voie est l'occasion de mettre le département en mouvement et d'augmenter l'effet d'appartenance à son territoire. Le département doit aussi prendre en compte et faire émerger du

Une nouvelle ambition sociale

Notre département doit changer de braquet dans sa façon de considérer sa politique sociale. La Haute-Savoie par ses compétences est au cœur de la distribution du RSA. Comme nous le savons, le RSA est sous condition et ne s'adresse qu'au plus de 25 ans. En écho à

La question sera donc posée de l'évaluation de la prévention spécialisée avec ces faiblesses identifiées mais nous devons agir dans le sens de la coordination même si les objectifs politiques et techniques ainsi que les échelons de décision et d'action doivent être repensés.

sens en commun en intégrant les jeunes dans la co-élaboration des politiques en sa faveur. Ces subsides doivent trouver un sens positif et pas simplement, comme le font les dispositifs classiques à l'insertion, apporter des aides aux jeunes en difficulté. Aujourd'hui ce ne sont pas simplement des jeunes qui sont en difficulté mais une jeunesse complète qui est en manque de repères mais qui a la capacité de rebond nécessaire pour permettre à notre nation et à nos territoires de sortir de l'ornière. En somme, nous pourrions œuvrer pour la mise en place d'un grand plan jeunesse pour dépasser la crise en Haute-Savoie selon ces conditions.

la droite qui a toujours pensé que c'est uniquement par le travail que l'individu se réalise et que cela nécessite en tout temps une logique des droits et des devoirs, nous devons nous socialistes et femmes et hommes de gauche, en accord avec notre ADN rappeler que certains droits sont

inaliénables : le droit de se loger, le droit de se nourrir, le droit à la dignité de ses conditions sociales... C'est ainsi que l'on revoit apparaître en une semaine ce discours en pleine crise alors que les jeunes souffrent et vont encore plus souffrir de la crise.

Merci à Bruno Le Maire pour cette pépite : Quand on a "18 ans, ce qu'on veut, c'est un travail. On veut une rémunération de son travail, on ne veut pas une allocation". Et aussi, à Olivier Dussopt qui commence à compter les sous et à le dire : « Le quoi qu'il en coûte doit s'arrêter ». Le virus aussi...

Au-delà de ces nouvelles provocations, nous devons en tant que département œuvrer pour une politique des droits comme l'on fait et surtout voulaient le faire les 18 départements dans leur expérimentation de leur revenu de base (rejeté au parlement par LREM entre autres). Ce dispositif repris dans la proposition de loi AILES proposé par les deux députés socialistes Hervé Saulignac et Boris Vallaud, entend élargir et assurer à toute personne majeure un minimum de 564 euros versé automatiquement en lieu et place du RSA et de la prime d'activité, de manière dégressive en fonction des revenus (en cela ce n'est pas un revenu d'existence à proprement parler) mais de manière inconditionnelle ce qui replace par conséquent nos travailleurs sociaux départementaux dans leur travail de suivi et d'accompagnement des individus et non

au contrôle souvent humiliant pour les bénéficiaires mais aussi frustrant pour le personnel qualifié dans l'aide sociale. Ce n'est pas une aide, pas une allocation, ce n'est pas le « quoi qu'il en coûte » débridé : c'est la justice sociale et la mise à niveau de la majorité sociale avec la majorité civile. A cela la proposition veut ajouter une dotation universelle de 5000 euros au niveau national. Nous pourrions dans un département touché par la cherté comme le nôtre adjoindre un mécanisme d'équité sur le revenu de base inconditionnel mais aussi sur cette dotation universelle. Nous pourrions proposer en complément un socle de droits de tirage sur la formation, le loisir local, le tourisme local.

Le département pourrait également œuvrer pour un « fédéralisme des monnaies locales » qui pourrait permettre à ces droits de tirage d'être donnés en monnaie locale pour favoriser les activités socio-économiques de proximité sur l'ensemble du territoire Haut-savoyard. Ces monnaies sont hors du champ spéculatif et sont intégrées à des dynamiques territoriales. La relance passe aussi par cette forme de « localisme » et de fédération des acteurs.

Nous avons l'occasion de rejoindre un mouvement national de justice sociale qui s'incarne au niveau national et peut se décliner au niveau départemental. Ne loupons pas cette occasion.

12 objectifs prioritaires pour la Haute Savoie

- **1- Le logement social** : le soutien aux collectivités, établissements fonciers (EPF), offices d'habitat et outils d'aide aux parcours résidentiels des familles (Foncières, BRS...) doit être largement accru et structuré en vue d'atteindre l'objectif de 2000 nouveaux logements par an et d'accélérer la construction de logements sociaux.
- **2- La rénovation thermique des bâtiments** : des axes d'investissements et des moyens financiers en conséquence doivent être engagés, dans le cadre du schéma départemental de l'habitat, en complément des dispositifs nationaux, pour atteindre dans les dix ans les objectifs permettant de faire face aux défis climatiques.
- **3- Les places en crèches** : un effort massif doit permettre d'augmenter significativement le nombre de places en crèches et les services d'aide aux personnes, en accordant une attention toute particulière aux enfants des familles monoparentales et aux exigences des nouvelles formes de travail.
- **4- L'accompagnement des allocataires du RSA** : les services d'accompagnement dans l'insertion doivent être développés de façon conséquente avec des moyens financiers accrus et l'assurance d'une meilleure coordination entre les services sociaux du département, les CCAS, les services de l'emploi et les structures qui épaulent les populations en recherche de solutions d'emploi, de logement ou d'aide sociale.
- **5- L'accueil des populations en situation de précarité ou d'exclusion** : les solutions d'habitat et l'accompagnement de populations en détresse, notamment les jeunes majeurs isolés et les personnes en situation de handicap doivent faire l'objet d'une prise en charge réelle qui privilégie les cadres de vie de proximité, valorise pleinement l'investissement associatif et sécurise la tranche d'âge des 16-25 ans en s'appuyant sur ce qui a été fait avant la majorité.
- **6- Les personnels engagés dans les structures d'aide aux personnes âgées et/ou handicapées** : un plan d'action avec des moyens accrus en vue de recruter, former et valoriser les personnels dont ont besoin les centres d'accueil, les EPAHD et autres structures qui interviennent dans les secteurs de la cohésion sociale et de la solidarité doit être engagé avec le soutien résolu et conséquent du département qui doit anticiper dans le cadre du schéma départemental autonomie.
- **7- Les mobilités** : les efforts entrepris pour promouvoir le transport ferroviaire notamment dans le cadre du Lemman Express et des mobilités douces doivent être largement amplifiés, au travers d'une vision modale qui garantit les enjeux de désenclavement des territoires, notamment le Chablais, et d'alternatives au « tout en voiture » en zones urbaines et périurbaines pour répondre aux défis de la transition climatique et de la pollution.

- **8- Les espaces naturels** : une vision à long terme s'appuyant sur des outils structurants d'ampleur nationale et internationale doit être mise œuvre pour assurer la préservation de la biodiversité, permettre à l'agriculture de trouver toute sa place dans le développement économique et environnemental, accompagner les stations dans leur reconversion vers un tourisme des « quatre saisons » et offrir aux populations urbaines les « espaces de respiration » nécessaires.
- **9- Un revenu de base** : la Haute-Savoie doit rejoindre l'initiative des départements qui se sont engagés dans la création du revenu de base et le soutien au RSA jeune pour rendre effectifs les droits sociaux, répondre aux besoins des populations urbaines et rurales en souffrance sociale et économique et apporter à la jeunesse les moyens de conduire son épanouissement.
- **10- Piloter et coordonner** : le département doit engager une réforme du fonctionnement de ses élus et de ses services, entre autre dans le domaine de l'aide sociale, pour assurer, dans la cadre d'une démocratie participative et vivifiée, un réel pilotage et une coordination efficace des politiques dans lesquels il est engagé.
- **11- Anticiper** : la perception des enjeux d'avenir doit être appréhendée au travers d'outils qui, s'appuyant sur les connaissances scientifiques et une vision d'ensemble, permettront aux acteurs locaux de trouver leur place dans un développement territoriale désormais confronté aux défis d'une transition économique, sociale et environnementale majeure.
- **12-Travailler avec la région et les partenaires frontaliers** : une vision d'avenir ne peut émerger et être structurée qu'au travers d'une action concertée associant la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse, deux partenaires avec lesquels les liens doivent être largement renforcés et les concours financiers coordonnés dans une perspective d'efficacité renforcée.